



Affaire suivie par :
Carole BOLUSSET GÉRENTON
IA-IPR EVS-Référente académique EMI
Mél : carole.bolusset@ac-aix-marseille.fr
Place Lucien Paye
13621 AIX-EN-PROVENCE

LETTRE DE RENTREE ÉDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION (EMI)

2024-2025

LE CONTEXTE

Cette année scolaire commence de belle façon pour l'Éducation aux Médias et à l'Information. Les conclusions des [États généraux de l'information](#) du 12 septembre 2024, placent en effet l'EMI en tête des priorités. Ce rapport, élaboré avec la participation de nombreux experts et citoyens, souligne l'importance de l'EMI pour lutter contre la désinformation et promouvoir une citoyenneté informée.

Au niveau académique,

Monsieur le recteur Delaunay écrit concernant les **thématiques prioritaires qu'il souhaite voir se développer lors du travail pédagogique des réseaux [...]** **Un travail sur l'éducation aux médias et à l'information** : la maîtrise de l'information, la capacité à discerner le vrai du faux, à comprendre les mécanismes de manipulation et à développer une pensée autonome sont les objectifs de l'éducation aux médias et à l'information et contribuent à la formation citoyenne de nos élèves. Dans un monde où l'information circule à une vitesse fulgurante, il est impératif **d'outiller nos élèves dès l'école et sur l'ensemble de leur parcours scolaire** pour naviguer avec discernement et responsabilité. »

Au niveau national :

- le renforcement de l'EMI est inscrit dans les engagements de cette rentrée, notamment au travers de la mise en œuvre des [programmes d'Enseignement Moral et Civique](#) (EMC) qui ont été réécrits de la 6e à la Terminale, visant à renforcer l'ambition et l'engagement citoyen de nos élèves. Ces initiatives visent à préparer les jeunes à un usage critique et averti des outils numériques et de l'information.

Cette démarche est soutenue par des actions concrètes telles que l'interdiction généralisée des téléphones portables dans les écoles et collèges dès janvier 2025. Cette mesure vise à créer un environnement d'apprentissage plus serein et à encourager un usage réfléchi de la technologie.

- La circulaire de rentrée insiste sur l'importance de « développer l'esprit critique des élèves face aux dangers de la désinformation et des manipulations numériques ». Elle met également en lumière l'indispensable esprit de cohésion sociale. L'Éducation aux Médias et à l'Information répond à cette double exigence. C'est pourquoi elle figure parmi les priorités majeures du ministère pour la rentrée 2024. En généralisant l'EMI, dont l'objectif fondamental est de développer l'esprit critique des élèves et de les préparer à une citoyenneté éclairée du XXIe siècle, l'école cherche à réduire les inégalités tout en promouvant une meilleure compréhension des enjeux sociétaux. Ceux-ci incluent entre autres l'utilisation des réseaux sociaux, l'exposition aux écrans, la gestion du flux d'informations massives et parfois opaques, les stéréotypes, ainsi que le respect de soi et des autres.

- Il s'agit également de « développer une culture numérique responsable » et de promouvoir une utilisation raisonnée des écrans dans les établissements scolaires. Cela s'inscrit dans la volonté de mieux préparer les élèves aux enjeux du numérique tout en préservant leur santé mentale et physique.

- Enfin, l'EMI est intégrée aux fondamentaux de notre système éducatif et participe pleinement [au parcours d'éducation artistique et culturel \(PEAC\)](#) dont elle est l'un des piliers.

Aussi, au-delà de « renforcer la capacité des élèves à évoluer dans un monde numérique complexe » et d'améliorer leurs compétences scolaires, l'Éducation aux Médias et à l'Information contribue également à l'amélioration du climat scolaire et à la promotion du vivre-ensemble.

Nous vous invitons à participer activement à cette dynamique tout au long de l'année à travers les formations (individuelles, collectives et de réseaux académiques), les rencontres,...

NOS TRAVAUX

En 2023-2024, l'axe de travail de la cellule académique avait été : en quoi l'EMI peut-elle participer à la lutte contre le cyberharcèlement ? Les fiches opérationnelles issues de ce travail collaboratif interdégré et interprofessionnels seront envoyées dans vos établissements avant le 7 novembre 2024 (journée Non au Harcèlement), ainsi que cela a été présenté à vos coordonnateurs de réseau.

Cette année, nous aurons deux axes de travail :

- Le lien entre l'EMI et l'EMC
- En quoi l'EMI peut-il participer à la réussite scolaire dans son sens le plus large ?

Bien sûr, nos travaux seront traversés par la thématique de l'Intelligence artificielle.

Si vous souhaitez faire partie de cette réflexion collective, nous vous invitons à faire part de vos projets, analyses, etc sur ces sujets, même s'il ne s'agit que de quelques lignes en les envoyant à la chargée de mission EMI : florence.ollivier@ac-aix-marseille.fr, avant le 20 décembre 2024.

LES PREMIERES RESSOURCES QUE NOUS VOUS PROPOSONS

Le site académique EMI : www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/emi

Circulaire de généralisation de l'EMI, 24 janvier 2022 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>

Dossier de rentrée ministre : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2024-2025-l-ecole-change-la-vie-414986>

Dossier de rentrée recteur : <https://www.ac-aix-marseille.fr/media/34958/download>

Projet d'académie 2022-2025 : <https://www.ac-aix-marseille.fr/le-projet-academique-2022-2025-123824>

Plan Académique de Formation, thématique « Éducation à » : <https://appli.ac-aix-marseille.fr/dafip/paf/index.php?formationChoice=1&searchbar=VTEC>

CONTACTEZ-NOUS

Le directoire EMI académique 2024-2025

- **Référente académique EMI** :
Carole BOLUSSET GÉRENTON, IA-IPR Établissements et vie scolaire (carole.bolusset@ac-aix-marseille.fr)
- **Chargée de mission académique EMI et webmestre du site EMI**
Florence OLLIVIER (florence.ollivier@ac-aix-marseille.fr)
- **Coordonnatrice académique du CLEMI et webmestre du site** www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/clemi
Virginie BOUTHORS, coordonnatrice académique du CLEMI : clemi@ac-aix-marseille.fr

Interlocutrice académique du numérique pour l'EMI : (virginie.bouthors@ac-aix-marseille.fr)

Les autres membres permanents de la cellule académique EMI :

IA-IPR : Céline Borel (HG), Céline Marteau Imbert (Prov), Isabelle Tarride (PC)

IEN 1D: Fanny Apothéoz-Sellès (13), Fabienne Langlade (84), Olivier Fortoul (13), Isabelle Gendron (04), Thomas Barthélémy (ERUN 05)

Chefs d'établissement : Lionel Nègre, Anthony Leonetti

Professeure documentaliste : Sandy Rolland

Représentant la DAAC : Muriel Benisty

Représentant la DRANE : Nathalie Brégent

Partenaire : Olivier Bourgier (Secrétaire général de l'ARCOM Marseille)

La cellule académique EMI vous souhaite une excellente année scolaire et vous rappelle qu'elle est à l'écoute des demandes des réseaux et des établissements pour organiser des groupes de travail et des formations EMI. N'hésitez pas à en parler à vos chefs d'établissement et à vos coordonnateurs de réseaux.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée et une année riche en projets et réussites.

Carole BOLUSSET GÉRENTON
IA IPR EVS- Référente académique EMI